

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 9

MONSIEUR. VENDREDI, 14 OCTO 1842.

No. 59

JUBILÉ POUR L'ANNIVERSAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT DE LA FÊTE DU ST. SACREMENT DANS L'ÉGLISE DE ST. MARTIN DE LIÈGE.

Le public est déjà informé des pieuses fêtes qui se préparent à Liège : le 600^e anniversaire de l'institution de la Fête-Dieu y sera célébré avec une grande pompe. C'est à Liège, dans l'église collégiale de St. Martin, que cette fête fut célébrée pour la première fois en 1246. On nous saura peut être gré de rappeler ici l'origine de cette grande solennité.

Ce fut la bienheureuse Julienne qui fut en cette occasion l'instrument de la Providence. Cette sainte fille naquit l'an 1193 au village de Rélines, dans la banlieue de la ville de Liège, de parens fort riches qu'elle perdit à l'âge de cinq ans. Son bonheur fut de tomber entre les mains d'un tuteur qui, connaissant tout le prix du dépôt qui lui était confié, résolut pour le conserver plus sûrement de le confier lui-même aux soins des religieuses hospitalières du mont Cornillon, dont le monastère venait d'être érigé tout récemment ; elle s'y consacra irrévocablement à Dieu par le vœu de religion. Sa vertu d'attrait, sa vertu favorite, et qui fit toujours son caractère de distinction, fut une dévotion extraordinaire envers l'auguste sacrement de de nos autels. Elle ne pouvait assister à la célébration des saints mystères, qu'elle ne se sentit pénétrée d'une respectueuse frayeur. On la voyait, dit l'auteur de sa vie, quelquefois des heures entières sans mouvement et comme évanéie. Les saints ravissements, les douces extases que lui faisaient éprouver ses communions fréquentes et presque journalières, annonçaient que dans un corps mortel elle jouissait déjà d'un avant-goût des joies célestes. Dans une de ces communications intimes qu'elle avait avec Dieu, il lui fut révélé qu'elle était spécialement choisie pour solliciter auprès des dépositaires de la foi l'établissement d'une fête solennelle en l'honneur de l'adorable eucharistie. Toute d'vine que fut cette révélation, l'humilité profonde de Julienne la lui fit envisager encore comme suspecte, et près de vingt années s'écoulèrent qu'elle était à peine déterminée à manifester l'œuvre de Dieu. Ce ne fut qu'après avoir été nommée prieure du mont Cornillon que, se sentant plus qu'à jamais intérieurement pressée de découvrir la vision qui ne cessait de paraître dès qu'elle se mettait en prière, elle craignit d'être rebelle à la volonté de Dieu, et s'en ouvrit enfin secrètement à un chanoine de St. Martin de Liège, nommé Jean de Lausanne, et renommé pour ses hautes vertus. Jean de Lausanne, qui, dans le simple exposé que venait de lui faire Julienne, avait reconnu le doigt de Dieu visiblement marqué, et d'ailleurs porté comme elle à l'établissement d'une fête en l'honneur de l'Eucharistie, s'empressa d'en conférer avec les plus savans théologiens. L'école des Frères-Prêcheurs de Liège était alors célèbre, et comptait dans son sein plusieurs grands hommes versés dans la science de Dieu. De ce nombre étaient les Frères Gilles, Jean et Gérard, professeurs en théologie. Tous à l'envi approuvèrent un dessein si conforme à l'esprit de l'Eglise et y applaudirent : mais ceux qui se montrèrent plus vifs et plus zélés pour l'institution de cette fête, furent Hugues de Saint-Omer, pour lors provincial des religieux des Frères-Prêcheurs, et depuis cardinal ; Guy ou Guyard de Laon, évêque de Cambrai, le chancelier de Paris ; et Jacques Pantaléon de Troyes, archidiacre de Liège, peu de tems après nommé à l'évêché de Verdun, ensuite patriarche de Jérusalem, enfin élevé au souverain pontificat sous le nom d'Urbain IV. Tous ces hommes à talens réunirent leurs suffrages, et convinrent ensemble qu'il y allait de la gloire de Dieu, de l'intérêt de l'Eglise, de célébrer annuellement une fête à l'honneur de nos autels, plus magnifique et plus pompeuse qu'elle ne l'avait été jusqu'alors.

Cependant, comme il arrive toujours, il ne manqua pas d'hommes prétendus sages qui combattirent le projet de cette fête, soutenant qu'elle était superflue. Mais en même tems plusieurs saints personnages que Dieu parut susciter dans sa miséricorde, s'unirent aux théologiens que Jean de Lausanne avait pris pour arbitres, et tous, de concert, sollicitèrent Robert de Torote, évêque de Liège, pour obtenir l'établissement de cette fête solennelle. Après avoir mûrement délibéré sur les motifs allégués de part et d'autre, le pieux et sage prélat crut acquiescer aux ordres du ciel en se décidant pour l'institution d'une solennité en l'honneur du Saint-Sacrement. Ce fut en conséquence de cette même délibération, qu'en 1246, Robert adressa une lettre circulaire à tous les ecclésiastiques séculiers et réguliers de son diocèse, par laquelle il ordonnait que la fête du Saint-Sacrement se célébrerait désormais tous les ans, le jeudi après l'octave de la Trinité, avec un jeûne la veille. Il se promettait d'en publier le mandement dans le cours du synode qu'il allait

convoquer ; mais il fut arrêté dans ses glorieux projets par sa mort, qui arriva le 16 octobre de la même année 1246. L'église de Saint-Jean Baptiste de Liège possédait avant la révolution, et possède peut-être encore maintenant, un parchemin écrit à la main, où se trouve le mandement de Robert, évêque de Liège. Nous croyons qu'on n'en lira pas sans intérêt l'extrait suivant :

“ Robert, par la grâce de Dieu, évêque de Liège : à nos chers frères en Jésus-Christ, les abbés, prieurs, etc. Salut et plénitude de grâces, etc.

“ Entre tous les prodiges que le Seigneur a faits pour manifester sa puissance, le plus mémorable sans doute, est celui où ce divin Sauveur se donne pour nourriture ; et c'est à l'ineffable sacrement du corps de Jésus-Christ que David envisageait prophétiquement, lorsqu'il disait que le Seigneur a éternisé la mémoire de ses bienfaits. Qui des fidèles pourrait donc douter qu'une solennité si auguste ne fût extrêmement agréable à Dieu, et aussi propre à réprimer les fureurs des hérétiques et à multiplier le nombre des élus, qu'à procurer aux âmes un surcroît et une augmentation sensible de dévotion, de foi, d'espérance et de charité ?

“ Désirant donc étendre de si précieux avantages sur tout le troupeau qui nous est confié, et perpétuer ses actions de grâces pour d'aussi grands bienfaits, nous établissons et ordonnons d'observer inviolablement la fête du Saint-Sacrement chaque année, le jeudi après l'octave de la Trinité, d'en faire un office solennel avec les antiennes et les leçons, etc., dont nous nous promettons d'envoyer copie dans toutes les églises de notre diocèse, et cela à perpétuité.

“ De plus, nous enjoignons de faire cesser tout travail comme au jour du saint dimanche, etc. Voulois pareillement que tous ceux qui souhaiteront participer aux indulgences que nous accordons, après s'y être disposés par toutes sortes de bonnes œuvres, puissent communier, non par obligation, mais par révérence pour l'auguste sacrement de nos autels. Donné à Liège, l'an de notre Seigneur 1246.”

Jacques Pantaléon, archidiacre de Liège, venait d'être élevé sur le Saint-Siège sous le nom d'Urbain IV. Le successeur de Robert crut la conjoncture favorable pour solliciter auprès du Pape une bulle qui pût, en fixant irrévocablement la solennité du Saint-Sacrement, mettre fin pour toujours aux contestations qui renaissaient sans cesse.

Le Pape Urbain IV, confirmé personnellement dans les mêmes pensées par le célèbre miracle de Bolsène, donna une bulle pour l'institution de la fête du Saint-Sacrement, et chargea saint Thomas d'en composer l'office.

Cette bulle, que l'on peut regarder avec justice comme le premier fondement de la pompeuse solennité qui se renouvelle chaque année dans nos villes, est datée de 1262, et commence par ces paroles : *Transiturus de hoc mundo Salvator*, etc. “ Jésus-Christ devant passer de ce monde pour retourner au ciel, etc.” Le souverain Pontife s'attache à nous y donner une haute et magnifique idée de l'amour immense de Jésus-Christ dans cet adorable Sacrement, et des biens ineffables que peuvent en retirer les fidèles.

“ Jésus-Christ, dit le successeur de saint Pierre, après nous avoir tout donné, se donne lui-même. O la prodigieuse, l'inconcevable libéralité, où le don qu'on nous fait est la personne même de celui qui nous le donne ! Et peut-on pousser plus loin la magnificence, que de se donner soi-même après avoir tout donné ! Nouvel effet encore de l'amour excessif du Bienfaiteur ; il daigne se faire notre nourriture, afin que comme l'homme s'était donné la mort en mangeant du fruit défendu, il pût ainsi revivre à la grâce et se procurer la glorieuse immortalité en mangeant ce pain de vie.

“ Ainsi, continue ce grand pape, quoiqu'il soit en un sens que la fête du Saint-Sacrement se célèbre tous les jours par l'immolation de la victime sainte ; quand ce serait pour confondre la folie et l'impunité des hérétiques, il nous a paru convenable d'assigner chaque année un jour qui lui fût particulièrement consacré par une pompe solennelle, etc.

“ A ces causes, nous ordonnons qu'on en fasse une fête particulière avec toute la célébrité possible, et qui réponde, en quelque façon, au profond respect qui est dû au corps de Jésus-Christ, en qui réside substantiellement toute la divinité ; et cela, le jeudi qui suit immédiatement les octaves de la Pentecôte, etc. ; nous enjoignons aux prélats et abbés, etc., et à tout le clergé séculier et régulier, à qui nous adressons cette bulle, d'exhorter les fidèles commis à leurs soins, à se préparer à la solennité de cette fête par une confession exacte, etc., et la pratique de toutes les bonnes œuvres, afin qu'il puissent ce jour-là communier dignement ; et pour les y porter avec plus de

zèle et de ferveur, nous accordons cent jours d'indulgence à ceux qui assisteront aux matines; autant pour la messe, les premières vêpres et les secondes. Pour prime, tierce, sexte, none et complies, quarante jours, et cent jours pour l'office entier de chaque jour de l'octave; le tout à déduire sur les pénitences qui leur auront été enjointes."

Toutefois la mort du Pape Urbain IV rendit presque sans effet la bulle qu'il avait rendue pour l'établissement de la fête du Saint-Sacrement. Cette solennité ne parut revivre que sous le pontificat de Clément V, qui confirma authentiquement, l'an 1311, la bulle qu'avait donnée Urbain en 1262. Elle fut alors acceptée des rois de France, d'Angleterre et d'Aragon. Jean XXII, successeur de Clément, la publia de nouveau l'an 1316; mais elle ne fut observée généralement par toutes les églises de France qu'en 1318, et depuis, cette solennité s'est perpétuée jusqu'à nous sans aucune interruption.

Mgr. l'évêque actuel de Liège, prélat si véritablement apostolique, a résolu de célébrer le 600^e anniversaire avec toute la pompe imaginable. Le souverain pontife a accordé un jubilé solennel de quinze jours à cette occasion, pour les fidèles du diocèse, et pour tous les fidèles étrangers au diocèse, qui, nous n'en doutons pas, s'y rendront avec empressement.

Ami de la Religion.

OUVERTURE DU JUBILÉ A LIÈGE.

(Correspondance particulière de l'Ami de la Religion.)

Liège, 11 juin 1846.

Hier ont commencé les exercices de notre Jubilé.

Les premières vêpres solennelles de la fête du Saint-Sacrement ont été célébrées dans l'église Saint-Martin, berceau originaire de cette grande fête.

Les vêpres ont été chantées par Mgr. l'évêque de Liège en présence d'un clergé et d'un peuple innombrable.

On remarquait dans le sanctuaire NN. SS. l'archevêque de Reims, l'archevêque de Tyr, les évêques de Châlons, de Langres, de Trèves, de Namur, de Luxembourg, de Curium. D'autres évêques de France et d'Allemagne, empêchés de leurs personnes, s'étaient fait représenter par leurs grands-vicaires. On attend incessamment Mgr. l'archevêque de Cambrai, Mgr. Gillis, coadjuteur d'Edimbourg, Mgr. l'évêque de Batavia, Mgr. Wiseman et vingt autres.

Il serait difficile de vous donner une idée de la magnificence de cette fête religieuse; de l'affluence des étrangers, des Français en particulier; de l'empressement universel du peuple de Liège à concourir à l'embellissement des églises, et à l'ornement même extérieur de la ville. Les arcs de triomphe y sont semés à profusion; les rues bordées, à droite et à gauche, d'arbres verts, de guirlandes de feuilles et de fleurs; les banderoles aux couleurs nationales flottent au sommet de toutes les églises, de tous les monuments publics et de beaucoup de maisons particulières. Tous les corps de métiers ont arboré leurs bannières, et la première procession solennelle, qui va avoir lieu au moment où j'écris ces lignes, s'annonce sous les auspices de la joie la plus pure, de la piété la plus vive et de la magnificence la plus éclatante. Toutes les cloches des églises en branle, le canon qui tonne, la foule qui se répand comme un flot impétueux: tout annonce une de ces fêtes comme la religion seule en peut faire, où la joie est vraie, profonde, et où l'âme est heureuse.

Je veux vous dire avant tout, quelques mots du discours d'ouverture prononcé hier par M. l'abbé Dupanloup, chanoine de Paris, dans l'église de Saint-Martin. Il me serait impossible de vous peindre l'effet de cette parole vive et si profondément chrétienne, sur cet immense auditoire. Il a prêché sur la *Sanctification* par la grâce du Jubilé, au milieu d'une attention profonde, et d'une émotion que trahissaient beaucoup de larmes. Il a su rattacher avec un à-propos et un bonheur extrêmes au sujet de cette fête la circonstance si douloureuse de la mort du souverain Pontife. Je vous envoie une partie de son exorde, que j'ai recueilli en quelque sorte avec la mémoire du cœur. Celle-là, vous le savez, n'est ni la moins sûre, ni la moins fidèle.

Ecce solemnitas Domini in Silo anniversaria. (Judicium, 21-19.)

"Vous avez nommé, M. F., la cité bénie où s'accomplit en ce jour la parole du Seigneur, où commence la solennité sainte, la fête séculaire du Dieu que nous adorons. *Ecce solemnitas Domini in Silo anniversaria.*

"Je nommerai à mon tour le peuple bienheureux qui, fidèle aux enseignements des prophètes sacrés, fidèle aux traditions antiques de sa foi, se prépare à contempler les merveilles du Seigneur, à recueillir ses bénédictions, et par le généreux travail de la vertu et de la sanctification chrétienne, à devenir une nation sainte, un peuple choisi, *populus acquisitionis, gens sancta*: c'est l'illustre cité de saint Hubert, c'est le noble peuple de Liège! *Ecce solemnitas Domini in Silo anniversaria.* O peuple, ô ville de Liège, je ne viens pas te louer en ce jour, pour le nombre et la magnificence de tes basiliques, pour la grandeur de tes œuvres et la gloire de tes souvenirs, pour la fierté de ton caractère, pour l'activité et l'énergie de tes brillants travaux; reine de l'industrie, je ne viens pas redire que tu es glorieusement assise aux pieds de tes côtes fertiles, et sur le bord de tes flots tributaires: non, je viens te rappeler que tu as été la cité des saints, que tu as donné souvent des chefs à l'Eglise universelle, que ton sol a été arrosé du sang des martyrs, que tu as exhalé le plus doux parfum des vierges: tu porte une devise qui honore tout-à-la-fois ton antiquité et ton caractère; tu la dois à ton saint et illustre fondateur; je ne l'ai pas lue sans attendrissement sur ton écusson. *Liège, la sainte; Liège, la digne fille de Rome! Sancta Legin, Romana*

Ecclesie filia. Pourquoi te louerai-je? Sois fidèle à ta devise, et ta louange est immortelle!

"Je veux pourtant louer encore; non plus ta prospérité industrielle, mais l'opulence de cette foi que nous voyons éclater dans la splendeur de ses apprêts, dans les transports de la joie publique, dans la magnificence des pompes sacrées qui se préparent, et même dans la simplicité naïve des parures verdoyantes, dont s'embellissent déjà les rues et les maisons de la cité fidèle.

"Eh! sans doute, je laisse à Dieu le soin de bénir le premier pasteur et le troupeau: le respect d'ailleurs commande ici la réserve à ma bouche; non, je ne troublerai point par l'indiscrétion et l'inutilité de mes éloges celui que vous faites dans vos cœurs et adressez au pontife vénéré, qui aime à se proclamer votre père et votre ami, et dont le zèle et la tendresse vous ont ménagé les bénédictions de ces saints jours.

"Mais, ô ville de Liège, comment ne pas te louer, de ce que Dieu t'a choisi la première entre toutes les villes d'Israël, comme autrefois Sio, pour y asseoir son tabernacle, y déployer ses pavillons, y dresser ses reposoirs, y promener sa pompe triomphale, y célébrer sa fête? O toi, réjouis-toi, tu es l'Eglise bien-aimée du Seigneur, tu es vraiment la cité du Dieu vivant! *Civitas Dei viventis!* Lève les yeux, regarde au loin, que ton cœur admire et s'épanche: vois-tu les enfans de Dieu venir à toi de toutes parts; tout un peuple de pieux adorateurs, poussés par la vapeur embrasée sur la face des ondes paisibles, ou sur ces chemins rapides qui semblent leur donner des pieds de fer et des ailes de feu! *Ad te de longè veniunt.*

"Vois-tu autour de ton cher et glorieux évêque cette couronne de pontifes que l'envoient les Eglises voisines et les Eglises lointaines? la France, l'Allemagne, la Hollande, l'Ecosse, l'Italie, veulent s'unir à toi en ce jour, et tu verras bientôt dans cette basilique, tu vois déjà leurs plus glorieux représentants.

"Que dis-je! sainte et vénérable basilique, heureuse cité, Eglise fortunée, berceau de cette glorieuse fête! les regards de l'Eglise catholique entière sont fixés en ce moment sur vous avec attendrissement, avec gratitude. Rome elle-même vous regarde de loin avec amour: Rome la mère et la maîtresse de toutes les Eglises, vous bénit aussi avec reconnaissance; car elle vous doit la solennité qu'elle aussi célèbre avec tant de pompe au milieu des joies et des splendeurs du Vatican.

"Mais, ô Dieu! que dis-je! que parlé-je ici de joie et de splendeur! Il est donc vrai encore une fois qu'il n'est pas sur la terre de beau jour sans nuage ni de joie sans douleur! Rome, qui nous a envoyé le bonheur de ces fêtes, est aujourd'hui une mère désolée, une épouse en deuil!

"Il manque à sa fête, le Pontife auguste qu'elle entourait naguère encore de sa vénération et de son amour. Hélas, il semble manquer aussi à la nôtre! Nous aimions à penser qu'il tournerait vers nous un de ses regards paternels; qu'il nous enverrait de loin les plus douces bénédictions de son cœur! C'est du moins une consolation pour le vôtre, mes frères, de vous dire qu'un des derniers actes solennels de ce long et glorieux pontificat, qu'une des plus riches effusions de cette bonté secourable à tous l'univers, a ouvert en notre faveur les trésors apostoliques et les grâces de ce Jubilé solennel, que nous sommes condamnés à célébrer sur la tombe entr'ouverte!

"Hélas! au milieu de ses luttes et de ses combats il soutenait toute l'Eglise de sa douce et inébranlable constance! Au milieu des plus grands périls, tous les regards se tournaient avec espérance vers cet auguste vieillard, et il relevait bientôt tous les courages par l'aimable et pacifique énergie de ses paroles. Quand nous croyions sentir l'arche sainte trembler, nous nous rassurions en pensant que le Pontife du Seigneur la soutenait d'une main généreuse. Nous lui croyions encore de longs jours: nous aimions à faire reposer sur ce front blanchi, sur cette tête vénérable et si chère, un avenir qui le reposât des combats du passé.... Et il reçoit aujourd'hui la couronne, et c'est du sein d'une vie plus heureuse et meilleure, c'est au milieu du rafraîchissement, de la lumière et de la paix qu'il bénit encore cette solennité.

"O Dieu, que les grâces qu'il a répandues abondamment sur nous se répandent surabondamment sur lui! ô Dieu, qui en aviez rempli ses mains et son cœur dans le tems, sans doute vous n'avez pas tardé, j'aime à le dire, à les lui prodiguer dans l'éternité!

"Et vous, fidèles, priez, priez pour l'Eglise de Rome votre mère; priez, âmes saintes; prions tous: nous ne prions pas vainement.

"O Rome, la bénédiction du Pasteur éternel ne te manquera pas dans ta douleur! ô Rome, tu n'es pas épuisée dans ta vieillesse, tu ne vieillis pas! La verge d'Aaron, déposée dans le sanctuaire de la ville éternelle, conserve une jeunesse et une fécondité sans fin! Elle y refléurit d'âge en âge, et ne tardera pas à nous donner un de ces rejetons glorieux, qui deviennent la consolation de l'Eglise affligée, l'ornement de la maison de Dieu, et tout à la fois la colonne immuable et le fondement de la vérité dans les siècles des siècles. *Columna et firmamentum veritatis.*"

Le lendemain de bonne-heure, l'église où pria sainte Julienne, le temple modeste de Cornillon recevait dix prélats, évêques et archevêques, appartenant à des nations différentes, et venus parmi nous pour adorer le Dieu vivant et rendre hommage à la Vierge de Ritinne. A l'extérieur du temple, la procession s'organisait; à huit heures et demie, le canon, placé sur le Mont-Saint-Martin, donna le signal: les prélats sortirent du temple et la procession se mit en marche. Elle devait suivre le même chemin par lequel passait la promotrice de la Fête-Dieu, sainte Julienne, lorsqu'elle se rendait de Cornillon à l'église Saint-Martin, c'est-à-dire traverser la ville dans toute son étendue,

Longum arduumque iter, selon les expressions d'un des historiens de la sainte. On mit deux heures à franchir cette distance; la procession elle-même conviait à peu près un tiers du chemin à parcourir: il fallait une demi-heure à trois-quarts d'heure pour voir le défilé de cette immense suite de flambeaux portée par des personnes appartenant à toutes les conditions. Une haie continue de spectateurs s'était formée aux deux côtés de la procession; et dans chaque rue, à chaque maison, les fenêtres du rez-de-chaussée, du premier étage, du deuxième, du troisième, les toits mêmes étaient garnis de spectateurs attendant le passage du Dieu que nous adorons sur nos autels.

La partie la plus imposante de la procession approche, c'est la bannière rouge brochée d'or de l'archiconfrérie du très-saint Sacrement de Saint-Martin, suivie de 40 jeunes garçons portant autant de bannières rouges sur lesquelles sont écrites en lettres d'or les litanies du saint Sacrement; au milieu de ces bannières se trouvent les précieuses reliques de la sainte Julienne et de la bienheureuse Eve, portées par quatre lévites en dalmatiques blanches; ces reliques sont précédées et suivies de deux essaims de jeunes filles, habillées de blanc, portant chacune une branche de fleur-de-lys, et ayant sur la tête une couronne des mêmes fleurs. Cette partie de la procession a produit la meilleure impression sur la foule par son caractère religieux et imposant. L'archiconfrérie suivait immédiatement; venaient ensuite les Frères de la Doctrine chrétienne, puis la bannière du séminaire suivie d'un clergé immense, enfin le chapitre de la cathédrale de Saint-Paul, puis le dais précédé de 12 chériffiers qui de temps en temps offraient l'encens au Saint des saints porté par M. l'évêque de Liège.

Le dais était entouré d'une colonne serrée de soldats fournis par les compagnies d'élite en garnison dans cette ville: il était suivi de 9 archevêques et évêques en camail violet, ayant à leurs côtés des lévites portant leurs mitres et leurs crosses. Ces pieux prélats étaient suivis d'une foule compacte, parmi laquelle on remarquait surtout des membres de l'association de la Sainte Famille qui n'avaient pas trouvé place au sein même du cortège. Cette masse de peuple s'était rangée sous quatre drapeaux, bleu, blanc, vert et rouge, portant écrits en lettres d'or les noms de quatre églises primaires de la ville. Un second détachement de chasseurs fermait ce grand cortège religieux.

Toutes les maisons devant lesquelles la procession passait étaient ornées de fleurs; les rues étaient pavées, le quartier d'Outre-Meuse présentait le spectacle d'une immense allée de sapins dont chaque arbre supportait des banderoles; la même décoration avait été adoptée pour la rue du Pont. A partir du marché, et dans tout le parcours de la paroisse Saint-Denis, la décoration changeait pour se modifier encore dans les rues appartenant à la paroisse de Sainte-Croix, puis dans la paroisse de Saint-Martin. Les reposoirs de la paroisse Sainte-Croix, du Marché, du Pont-des-Arches, d'Outre-Meuse semblaient se disputer le prix de l'élégance et de la richesse. Toutefois, nous serions tentés d'accorder la palme au reposoir de la paroisse de Saint-Nicolas, élevé d'après les dessins d'un élève de notre académie: mais, par sa situation, le reposoir de Saint-Plutien, dressé sur la partie la plus élevée du Pont-des-Arches, l'emportait. Rien de plus imposant que la bénédiction donnée du faite de ce reposoir; elle semblait embrasser la cité entière et ses environs si pittoresques!

Nous avons dit que les décorations présentaient un aspect varié. A partir du pied de la Sauvenière, après le passage de l'arc-de-triomphe, la rue que traversait la procession était ornée d'arbres verts liés par des guirlandes en buis et des médaillons. Le bas de la tour de l'église de Sainte-Croix surtout offrait un ensemble fort gracieux; là les médaillons encadraient des inscriptions, anagrammes et chronogrammes, relatifs à la fête. A partir du pied du Mont-Saint-Martin, les deux côtés de la rue étaient ornés des armes et blasons des vingt-deux bonnes villes du pays de Liège et des trente-deux métiers de la cité.

Les environs de l'église étaient ornés de médaillons racontant en quelque sorte l'histoire de la Fête-Dieu elle-même. Lorsque le Saint-Sacrement fut arrivé au magnifique arc-de-triomphe, en style renaissance, dû à M. Dulet, les tambours de l'escorte qui précédaient le Vénéral, battirent aux champs jusqu'à l'entrée du temple devant celui qui est le Dieu des armées, et le Saint-Sacrement porté par notre révérendissime évêque, fut placé dans l'église Saint-Martin. A onze heures, Mgr. d'Argenteau, archevêque de Tyr, célébra la première messe pontificale, et Mgr. Parisi, évêque de Langres, prélat éminent parmi les membres de cet épiscopat français qui compte tant de pontifes illustres, prêcha le premier sermon du Jubilé. En écoutant cette sainte parole, nous avons éprouvé le désir de voir recueillir les discours les plus importants qui seront prononcés pendant le Jubilé; ce serait en quelque sorte élever un monument à la Fête-Dieu. Nous espérons que cette pensée sera réalisée par un de nos libraires; la piété des fidèles saurait lui en tenir compte.

Dans l'après-midi, un nouveau prélat annonçait la parole de Dieu: c'était Mgr. l'évêque de Curium, qu'avaient conduit à Liège la piété et une double et vieille dette d'amitié contractée envers notre évêque et un de nos plus dignes concitoyens, mort dernièrement à Rome. Après le sermon, et pendant le salut, on exécuta le magnifique *Lauda Sion* de Mendelssohn, magnifique de pensée et de style, par son caractère essentiellement religieux, digne de la fête qu'on célèbre. Le soir nos églises, les rues que la procession avait traversées étaient illuminées; une foule immense circulait en ville. La piété des fidèles était satisfaite, les habitants n'avaient aucun désordre à déplorer; ainsi s'est écoulé le premier jour de notre Jubilé six fois séculaire.

Ami de la Religion.

Correspondance particulière, Liège 15 juin 1846.

Monsieur, — Nos fêtes, dont vous avez raconté le but et la suite, se continuent, malgré une température plus que caniculaire, avec une foi, un empressement, une persévérance insatiables.

Liège se remplit ou plutôt s'encombre à chaque instant; rien d'animé comme notre ville, nos rues, nos places publiques, surtout les abords de nos églises. Nos églises! heureux qui peut y entrer, surtout à l'heure des prédications!

Depuis la brillante inauguration de M. l'abbé Dupanloup à Saint-Martin, nous avons entendu Mgr. de Langres, le R. P. de Ravignan, et le premier de nos prédicateurs belges, le R. P. Deschamps. Si le respect de la sainte parole et la vertu de tels hommes permettaient ce rapprochement, on dirait un assaut d'éloquence, une noble joute évangélique. Le R. P. de Ravignan a ravi, vendredi, un auditoire innombrable accouru de tous les points de notre pays; des Français, accoutumés à l'entendre, disent qu'il s'est surpassé lui-même; pour nous, nous ne concevons rien de plus beau. M. l'abbé Dupanloup s'est de nouveau fait entendre avec un éclat toujours nouveau; c'est un enthousiasme universel; et je mets un certain amour-propre national à ajouter que notre P. Deschamps ne dépare pas de tels succès.

Nous avons pourtant plusieurs chagrins du côté de nos prédicateurs.

D'abord, nous n'entendrons pas le P. Lacordaire; il a annoncé officiellement que des obstacles insurmontables ne lui permettaient pas de quitter ses affaires en ce moment. C'est un désappointement général: la pléiade oratoire eût été complète.

D'autre part, le P. Ravignan est malade; on le dit atteint de la grippe; et un effort exagéré de zèle, qui l'a fait monter hier dans la chaire de Saint-Martin, a trahi l'altération de sa voix, qu'il a perdue aujourd'hui tout-à-fait.

Il faut le dire à votre louange, vos prédicateurs français sont bien vraiment l'ornement de notre Jubilé, ou mieux, les instruments de nos joies chrétiennes. L'effet de leur parole est non-seulement admirable dans les églises, mais il se reproduit encore dans le langage simple et naïf du peuple, dans le zèle et la joie de la partie chrétienne et nombreuse de nos classes élevées, comme dans la modération même de gens ordinairement moins réservés.

Ce qui est mieux encore, c'est que la foule grossit autour des confessionnaux, c'est que les pèlerins abondent, et qu'on sent partout ici une impression visiblement chrétienne.

Mais aussi, jamais la parole de Dieu n'a-t-elle été prêchée ni plus éloquentement ni plus abondamment. Il y a dans Liège, en ce moment vingt-deux prédications au moins par jour, en français, en flamand, en allemand; ce sera environ une somme de trois-cent cinquante prédications dans le cours du Jubilé. Sept Jésuites et dix-sept Rédemptoristes exercent concurremment le ministère de la parole et le ministère de la confession dans les diverses églises de la ville.

Je ne sais si je vous ai dit qu'on avait réclamé de MM. les prédicateurs français, en particulier, l'impression de leurs discours. Des démarches officielles ont été faites à ce sujet au nom des écoles; la modestie des orateurs n'a pas permis d'exaucer ce vœu que partage toute la population. On assure pourtant que le discours de Mgr. de Langres sera imprimé.

Il nous arrive des évêques tous les jours; hier, c'était Mgr. Gillis, coadjuteur d'Edimbourg, prélat de la plus haute distinction. Nous venons de voir aussi arriver Mgr. le coadjuteur de Cologne, Mgr. l'évêque de Batavia, et nous attendons prochainement Mgr. l'archevêque de Cambrai, qui nous évangélisera dimanche prochain; voilà encore un moment bien désiré!

[Mgr. l'évêque de Draza vicaire apostolique de l'Orégon a écrit à son frère M. Blanchet, chanoine de la cathédrale de Montréal, qu'il était du nombre des évêques assistants à cette auguste cérémonie.]

C'est dimanche prochain, vous le savez, la seconde procession solennelle de notre Jubilé. Elle sera plus belle encore que la première, à en juger par les préparatifs qui s'annoncent de toutes parts. On élève de magnifiques arcs-de-triomphe, on plante des arbres verts; les troupeaux, les gonfalons, les devises, sortent de toutes les fenêtres, et pavent la ville entière; et la semaine ne fait que commencer! Tout fait augurer que la semaine sera bonne. Quand une population remplit les églises dès quatre heures et demie du matin avant son travail, et les remplit encore après le travail du soir, il y a tout à espérer; c'est ce que nous voyons; par conséquent nous espérons.

Ami de la Religion.

MISSION DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE SIDYME CHEZ LES MONTAGNAIS.

Le public lira sans doute avec intérêt quelques détails sur cette mission. Les Montagnais sont les restes d'une tribu nombreuse qui, à l'époque de la découverte du pays, occupait toute la rive nord du St. Laurent, depuis les sources du Saguenay, jusqu'aux côtes de Labrador. Dès l'origine de la colonie, les jésuites entreprirent leur conversion pour les gagner à Jésus-Christ. Ces généreux missionnaires eurent le courage de s'enfoncer avec eux dans les forêts, de les suivre dans leurs courses de chasse, à travers les montagnes, les glaces et les neiges, de vivre avec eux, d'habiter dans leurs cabanes, de manger et de jeûner avec eux. Il faut lire les relations si touchantes et si pleines d'intérêt qu'ils nous ont laissées, pour avoir une idée de ce qu'ils eurent à souffrir.

Ce long martyre de la charité apostolique fut couronné. Tant de souffrances et de patience attirèrent enfin les bénédictions du ciel sur ce peuple

infidèle. Toute la nation embrassa la foi sincèrement, et forma, sous la conduite de ses apôtres, une chrétienté fervente, partagée en plusieurs missions.

Les jésuites continuèrent à cultiver ces missions avec zèle, jusqu'à l'extinction de leur ordre. Les vieilles chapelles que l'on trouve aux différens postes, avec presque toutes les choses nécessaires au culte, qu'elles renferment, sont autant de monumens qui attestent encore aujourd'hui leurs travaux et leur charité.

Depuis cette époque, les Montagnais n'eurent plus de missionnaires chez eux. Ils ne furent plus visités qu'une fois tous les ans, par un prêtre qui les rencontrait au tems où ils se rendaient aux différens postes de la compagnie, pour la traite, mais qui ne parlant pas leur langue, ne pouvait faire que peu de bien parmi eux.

Ainsi abandonnés à eux-mêmes et privés de toute instruction religieuse, les pauvres sauvages, livrés sans cesse aux distractions de leur vie errante, semblaient devoir finir bientôt par oublier toutes les vérités de la religion, et perdre la foi. Mais la providence, qui prend un soin tout particulier des peuples et des humbles, veilla sur eux durant ces jours d'épreuve; et ils demeurèrent fidèles aux milieu des tentations sans nombre auxquelles ils furent exposés.

Depuis trois ans les révérends pères Oblats, qui ont pris la charge de ces nations sauvages, se sont établis auprès d'eux, et ils les ont trouvés encore pleins de foi, avides d'instructions et dociles à la sainte parole.

Ces sauvages qui tiennent leur origine de la grande famille Algonquienne, comme leur langue le prouve évidemment, sont une race d'hommes intelligens, robustes et bien faits. Leur taille ne s'élève guère au-dessus de la moyenne; mais tout en eux annonce la force et la vigueur. On voit empreinte sur leurs figures mâles la gravité, la franchise et la douceur qui font le fond de leur caractère. A l'exception du costume, ils n'ont rien changé à leur première manière de vivre. La chasse et le pêche qui fournissent à tous leurs besoins, sont encore aujourd'hui leur unique occupation.

On ne pouvait leur reprocher qu'un vice, le vice capital de toutes les nations sauvages, l'ivrognerie. Par les soins de leur dernier missionnaire, avant les RR. pères Oblats, M. Boucher, ils ont embrassé la tempérance, et plus fidèles que la plupart des hommes civilisés de nos villes et de nos campagnes, ils ont gardé strictement leur engagement. Comme ils goûtent maintenant le bonheur que leur a procuré cet engagement! "Mon père," disait un de leurs vieillards à M. Boucher, "pourquoi ne nous a-t-on pas fait promettre de ne plus boire de rhum, il y a vingt-ans?" Avec quelle amertume ils déplorent aujourd'hui les excès dans lesquels les entraînait la funeste passion pour la boisson, qui fut si longtems pour eux une source de désordre et de malheur! Comme ils bénissent Dieu de les en avoir enfin délivrés!

.. Chose étonnante! ces hommes sauvages qui n'ont point d'habitations fixes, qui n'ont point d'écoles, savent tous lire et écrire. Mais d'où leur vient cette science? Comment s'est-elle conservée chez eux? Quels sont leurs moyens d'instruction? Les premiers missionnaires qui leur annoncèrent l'évangile composèrent en leur langue des cantiques et des livres d'instruction, et leur apprirent à les lire et à les copier. Depuis ce tems les mères qui apprennent à leurs enfans à prier Dieu, se font aussi un devoir de leur montrer à lire, afin de les mettre en état de s'instruire de leur religion, par la lecture des livres qu'ils ont en main, et à écrire, afin qu'ils puissent les copier au besoin. Telle est leur manière de s'instruire. C'est ainsi que la science et la bonne doctrine se transmettent chez eux de père en fils, comme un précieux héritage: bien dignes en ce point de servir de modèles à nos hommes civilisés.

Comme ces bons Montagnais ont communément de bonnes voix, ils aiment singulièrement à chanter. Ils chantent quand ils sont réunis; ils chantent quand ils sont seuls; ils chantent sur le rivage, ils chantent au milieu de la forêt; ils chantent le jour; et le soir, après avoir fait la prière en famille, ils chantent encore souvent bien avant dans la nuit. Et que chantent-ils donc? Les hymnes de l'Eglise, traits en leur langue, et des cantiques. Car ils n'ont point de chansons profanes. Heureux peuple qui ne s'instruit que pour apprendre à servir Dieu, et qui sait trouver toutes ses consolations et toutes sa joie dans le chant de ses louanges! Tels sont les sauvages que Monseigneur de Sidymé vient de visiter.

C'est aux îles de Jérémie, environ trente lieues plus bas que Tadoussac, qu'il avait fixé le lieu de sa mission. C'est un des principaux postes de la compagnie, où il y a une antique chapelle avec un cimetière. Là se trouvaient réunis, le vingt juillet, jour où Sa Grandeur était attendu; plus de 400 sauvages, accourus à sa rencontre, de vingt, de trente, de quarante et même de cinquante lieues. Le Rév. père Durocher qui possédait parfaitement leur langue, assisté du Rév. père Garin, travaillait depuis longtems à les instruire et à les disposer à profiter des grâces de la mission.

Dès que la goëlette qui portait le prélat parut devant la baie, elle fut saluée par le canon du poste et par les décharges répétées des fusils des sauvages rangés sur le rivage. A son entrée dans le port, elle fut environnée d'une foule d'embarcations toutes pavisées et remplies d'hommes et de femmes qui chantaient avec transport des cantiques joyeux.

Le chemin qui conduit du port à la chapelle était bordé d'étendards qui flottaient au vent, et couvert dans toute son étendue d'un riche tapis de verdure formé de branches de sapinette qui exhalaient un parfum délicieux. Lorsque l'évêque mit pied terre, il trouva tous les sauvages rangés en deux files, les hommes d'un côté et les femmes de l'autre, et agenouillés pour lui

demander sa bénédiction. Il s'avança ainsi, avec sa suite, comme en triomphe, en bénissant de tout son cœur ce bon peuple qui le suivit à la chapelle pour rendre grâces à Dieu avec lui de son heureuse arrivée.

On avait en l'attention de tapisser aussi la route qui conduit de la chapelle à la maison du poste, où l'évêque, avec sa suite, avait été invité à prendre son logement, par le capitaine Comeau, qui était venu au-devant de lui jusqu'à Tadoussac, et qui le reçut avec une politesse et des égards remarquables.

Durant les trois jours de la mission, on peut dire que ces bons sauvages sont demeurés dans la chapelle. Le matin, ils assistaient à toutes les messes, où ils chantaient des cantiques en chœur, les hommes d'un côté et les femmes de l'autre. Le chant des vêpres, l'instruction, la bénédiction du St.-Sacrement, la prière du soir faite en commun, les occupaient dès l'auprès-midi. Avec quelle sainte avidité ils écoutaient les instructions que l'évêque leur faisait deux fois le jour, et que le père Durocher leur répétait dans leur langue. Quelle docilité à ses avis! Quelle promptitude à les mettre en pratique! Pendant ces trois jours, presque tous ont eu le bonheur de s'approcher de la sainte communion, et l'évêque a conféré le sacrement de confirmation à 171 personnes.

Il a eu aussi la consolation de baptiser une femme Nasquapi, tribu encore infidèle qui habite l'intérieur des terres, et de rencontrer deux familles de cette tribu, qui lui ont demandé des missionnaires, qu'il a promis de leur envoyer l'année prochaine. Espérons que ces sauvages, que la providence avait amenés à comme les représentans de leur nation, prépareront les voies aux envoyés du Seigneur, et disposeront leurs frères à recevoir la sainte parole de l'évangile.

Le dernier jour de la mission, l'évêque voulut officier solennellement. La grand'messe fut chantée en langue sauvage, avec une justesse et un à-plomb qui feraient honneur à nos églises. Ce fut pendant cette grand'messe, qui fut terminée par un *Te Deum* également bien chanté en sauvage, que le prélat adressa ses derniers avis à cette population fervente. En leur faisant ses derniers adieux, il ne put retenir ses larmes. Il les voyait couler avec tant d'abondance des yeux de tous ses auditeurs attendris! — Il avait goûté tant de consolations au milieu d'eux! sa visite avait été accompagnée de tant de grâces et de bénédictions pour ce bon peuple! Il les laissait enfin dans de si heureuses dispositions de piété et de ferveur!

Canadien.

Quand on court après l'esprit on attrape la sottise.

MONTESQUIEU.

BULLETIN.

Pensionnat des Dames du Sacré-Cœur. — Franciscains au Kentucky. — RR. PP. McElroy et Rey. — Université catholique aux Illinois. — Collège des Jésuites à Springhill. — Idée des Methodististes sur les prières pour le Pape défunt. — Suite de l'accident de Fampoux. — Eaux des puits de Londres. — Orage en France. — Bonne œuvre.

— Nous reproduisons dans notre feuille de ce jour le Prospectus du Pensionnat des Dames du Sacré-Cœur à St. Vincent. Tout le monde sait qu'on le remplit à la lettre. C'est un nouveau secours que la Providence nous ménage pour donner à ce pays une éducation soignée et religieuse. Mardi le huit septembre aura lieu la bénédiction de la chapelle et de la maison qui seront alors complètement achevées.

— Le *Tablet* annonce que trois frères du Tiers-Ordre des Franciscains de Crève, diocèse de Tuam, sont passés par Liverpool, pour fonder un établissement de leur ordre dans le Kentucky. L'évêque du diocèse leur a déjà procuré cent cinquante acres de terre pour leur monastère.

— Les RR. PP. jésuites McElroy et Rey, chapelains des forces de l'Amérique sur le Rio-Grande, sont arrivés le 18 juin à la Nouvelle-Orléans.

— L'université catholique des Illinois, sur le lac St. Marie, a été ouverte le 4 juillet. Le président de la faculté a conféré les degrés de bachelier à MM. L. Hoey, J. A. Keane, et au Dr. John Walsh de New-York.

— Le *Catholic Magazine* de Baltimore dit que les Methodististes des Etats-Unis sont bien étonnés de voir les catholiques prier pour le repos de l'âme du défunt Pape. Dans leur opinion cela ne peut pas s'accorder avec la croyance catholique; car comment peut-on supposer que celui qui est *infaillible*, et même un *Dieu* sur la terre, puisse aller expier ses fautes en *Purgatoire*? Mais ce journal leur répond: Quand bien même le Pape serait *infaillible* il n'est pas pour cela *impeccable*. Celui qui confesse tous les jours au pied des autels, le front incliné jusqu'en terre, ses fautes devant le Très-Haut, et qui les avoue, comme le dernier des catholiques, à un prêtre, dans le tribunal sacré de la confession, ne se croit pas Dieu sur la terre.

— Les Pères Jésuites de Lyon ont accepté l'offre d'un collège à Springhill, Alabama. Ils commenceront leur cours d'étude dans le mois de novembre. Le diocèse de Mobile est dans un état florissant. Une nouvelle église en pierre a été bénie à Tuscaloosa, dans le mois de janvier dernier, et

deux autres ont été achevées à Tallahassee, et Jacksonville.

— Nous continuons à reproduire ce que les journaux de France rapportent de l'accident de Fampoux. Voici ce que dit *l'Echo du Nord* :

« Le lieu du sinistre est un assez grand marais d'une profondeur de vingt-cinq à trente pieds, encadré dans une ceinture de grands arbres ; sur le sol peu fertile qui borne cet amas d'eaux stagnantes sont disséminées de misérables huttes ; c'est là qu'on dépose les cadavres à mesure qu'ils sont retirés des voitures submergées. Le nombre de celles-ci est plus considérable qu'on ne nous l'avait annoncé d'abord, comme aussi nous devons ajouter au nombre des morts ceux que l'on ne cesse de trouver. A l'un des onze wagons, voitures ou diligences qui ont roulé du haut de la berge, qui n'a pas moins de quatorze mètres perpendiculaires, on voit sortir les deux jambes nues d'un noyé que l'on prétend être un conducteur de messageries ; dans une autre voiture, une jambe de femme est aussi passée par la fenêtre.

« La gendarmerie, la troupe de ligne, des chasseurs, les artilleurs de Douai, des sapeurs, des mineurs sont employés au sauvetage. Trente mille francs, auraient été retrouvés hier au soir, et de tous côtés on retirait des effets, des malles, des portefeuilles perdus ou tombés à l'eau, appartenant tant aux visiteurs qu'aux voyageurs qui, dans un premier instant de terreur, avaient perdu le sentiment de la propriété pour ne songer qu'à leur conservation.

« Les cadavres que l'on trouve ont presque tous des vêtements déchirés et en lambeaux ; c'est un terrible indice de ces affreux combats que se sont livrés les malheureux aux prises avec l'asphyxie.

« Les wagons de la queue du convoi étaient pleins de voyageurs, et parmi eux se trouvaient la princesse de Ligne, les deux filles du général polonais Skizynecki, et une dame russe : ces dernières ont mis à la disposition des blessés tout le linge contenu dans leurs malles. Il paraît que, dans la confusion causée par la peur, un grand nombre d'effets précieux ont été perdus ; un journal de Belgique réclame entre autres, au nom d'une dame russe, une cassette contenant des valeurs considérables, et qu'elle n'a pu retrouver, bien que la voiture où elle était montée n'ait pas déraillé.

« On porte à cinquante le nombre des morts ; on parle d'une voiture entière chargée de remplaçans pour le 55e. de ligne, et qui aurait disparu sans qu'un seul eût été sauvé. En attendant, cent familles au moins restent dans l'anxiété.

l'Echo du Nord ajoute :

« Des renseignemens précis nous apprennent que le génie militaire avait condamné la direction donnée à la route exécutée à travers les marais de Fampoux, et que l'on avait indiqué une autre voie un peu plus longue, mais infiniment plus sûre. Des raisons d'économie et d'entêtement firent adopter le parcours actuel. Nous voyons ce que l'on y a gagné.

Le *Journal de Lille* contient ce récit :

« La diligence Guérin, d'Amiens, était encore submergée jeudi matin, à neuf heures, ainsi que les trois personnes qu'elle contenait. Il en est de même d'un wagon renfermant quatorze ou quinze remplaçans qui venaient rejoindre à Lille le 55e. de ligne.

« M. d'Aigny, aide-de-camp du général Oudinot, a été transporté à l'hôtel de Versailles, à Douai. On espère le sauver.

« Un Anglais, M. John Taylor, qui voyageait en compagnie de sa famille, avait le bras rompu à trois endroits différens, et malgré les nombreuses syncope dont il était saisi, il s'obstinait à ne pas avouer à sa femme qu'il était blessé.

« M. Lagrègne (ce n'est pas l'ambassadeur, mais une personne du même nom) est grièvement blessé.

« La voiture qui s'est arrêtée miraculeusement sur le bord du talus contenait un des ministres étrangers accrédités à Bruxelles et M. le marquis de Saldanha avec son jeune secrétaire et un domestique. A l'arrivée du convoi à Bruxelles, à quatre heures et demie du matin, M. de Saldanha a éprouvé une telle prostration de forces, suite naturelle du danger qu'il avait couru et des émotions, qu'il n'a pu regagner son habitation, et qu'il est descendu dans un des hôtels qui touchent à la station.

« On a rencontré à Bruxelles deux jeunes gens qui demandaient le bureau des diligences de Bruxelles à Paris : ils étaient partis treize amis de la grande ville ; deux seulement s'étaient retrouvés après la catastrophe et voulaient immédiatement retourner à Paris.

« M. Gilles, fabricant de coton à Amiens, a eu le bras brisé et a reçu plusieurs blessures à la tête.

« Parmi les personnes dont le zèle et le courage ont été le plus utiles, on cite avec éloges M. le curé de Fampoux, qui a recueilli chez lui beaucoup de blessés.

« Le service de sauvetage est maintenant parfaitement organisé. Les bagages et tous les objets de nature à faire constater l'identité des victimes sont soigneusement recueillis. On nous rapporte à ce sujet une circonstance bizarre. La première malle que l'on a retirée de l'eau s'est enroulée, et le premier objet qu'on a vu tomber était un gros paquet de papier portant cette inscription : « Ceci est mon testament. » On y a trouvé une somme de 3,000 fr. en or et en billets de banque, et divers objets de grand prix. Cette malle n'a point encore été réclamée ; tout porte à croire que son propriétaire a péri.

Il est certain, dit *l'Univers*, que le lendemain à la même heure, un nouvel accident est arrivé sur le chemin de fer du Nord et au même endroit.

Le convoi était parti de Bruxelles à sept heures et demie du matin ; il arriva sur les lieux de l'événement quand les rails sur lesquels il devait passer se trouvaient encombrés de poutres et de chevres servant à retirer de l'eau les débris des wagons submergés.

Le convoi a brisé ces chevres et les a lancées sur les soldats du génie et les ouvriers qui se trouvaient sur le talus avec une telle violence que seize d'entre eux ont été plus ou moins grièvement blessés. Un d'eux a eu la cuisse cassée ; on nous assure que ce choc a tué cinq soldats du génie.

Le convoi aurait continué sa marche, et aucun des voyageurs n'aurait été blessé.

On lit dans la *Gazette des Tribunaux* :

« Nous avons signalé hier cette étrange circonstance que le mercredi à trois heures le bruit s'était répandu à la Bourse de Paris que, par suite d'un éboulement près d'Arras, un grave accident, dans lequel plusieurs personnes avaient péri, était arrivé sur le chemin de fer du Nord. Cette nouvelle se répandait au moment même où ce sinistre s'accomplissait. Il paraît que la justice croit devoir faire une enquête à ce sujet, et remonter à la source de ces inexplicables ramèurs.

— Depuis quelque temps on a remarqué que les eaux des puits de Londres et des environs de cette ville baissent successivement, et que chaque fois que l'on creuse un nouveau puits, les eaux des puits voisins éprouvent une baisse plus ou moins grande. Il a même été constaté que le niveau des eaux d'un grand nombre de puits de Londres, qui, il y a dix ans, était de soixante-dix pieds au-dessous de la surface de la terre, est actuellement à cent vingt pieds au-dessous de cette surface.

— On parle de plusieurs orages extraordinaires qui ont eu lieu en France, nous donnons la description des deux suivans ; voici ce que dit une lettre du 27 juin de celui de Salies dans les Basses-Pyrénées :

« Hier, vendredi, vers six heures du soir, un orage tel que de mémoire d'homme on n'en avait jamais vu de semblable, vint tout à coup nous surprendre. Cet orage était accompagné de grêle, ou plutôt de morceaux de glace, dont la plupart offraient la forme d'un décime en cuivre, de l'épaisseur d'un centimètre, ayant un petit trou dans le milieu, ce qui leur donnait la forme d'une petite roue. Des arbres séculaires ont été mis en pièces en moins de quinze minutes. La vigne a été détruite, les échafas brisés par la force de l'orage. Des toitures ont été emportées ; le foin des prairies abandonné par les ouvriers qui sont allés chercher un abri dans les granges voisines, a disparu sans laisser de traces. Enfin, tout offre l'aspect le plus désolant : la vigne est dépouillée, le maïs en lambeaux, et le froment, à huit jours de la moisson, haché comme la paille qui sort du hachoir.

On écrit de Rouen :

« Pendant près de deux heures, la foudre a grondé presque continuellement ; les éclairs, qui se succédaient avec une effrayante rapidité, laissaient à peine paraître les ténèbres pendant les courts intervalles où ils ne faisaient pas resplendir de leurs vives lueurs le ciel qui semblait tout en feu.

« Plusieurs fois les éclairs du tonnerre ont été si subits et si retentissans, que chacun a pu être averti qu'il venait de tomber en quelque lieu de la ville ; et effectivement, on ne compte pas moins de cinq endroits qui ont été visités par la foudre. Heureusement elle n'a causé nulle part, à Rouen, de notables désastres.

« Le tonnerre est tombé d'abord sur l'hôtel de Rouen. Le fluide est entré au cinquième étage, dans un corridor sur lequel s'ouvrent plusieurs chambres

notamment celle du chef de cuisine. Celui-ci était couché ; il a été réveillé par une terrible commotion : c'était la foudre, qui, en passant, ébranlait sa porte, sur laquelle elle laissait des traces de feu. L'hôtel fut aussitôt rempli d'une forte odeur sulfureuse et d'une épaisse poussière, causée par les plâtres qui s'étaient disjoints, et qui, dans plusieurs appartemens, tombaient en morceaux.

« Le chef de cuisine, ayant aperçu la flamme du gaz qui s'élevait à une grande hauteur, est aussitôt accouru pour l'éteindre. Il a été assez heureux pour y parvenir très promptement.

« Presqu'au même moment la foudre renversait une cheminée du couvent des Dames de la Miséricorde, et s'introduisait dans l'oratoire de la supérieure pendant que cette dame était en prières. Le météore est sorti par la fenêtre en brisant une vitre.

« La supérieure, qui, pendant un instant, s'était vue entourée de feu, a perdu connaissance, et ce n'est que deux heures après qu'elle a pu reprendre ses sens.

« Les autres endroits où le tonnerre est tombé à Rouen, mais où il a laissé peu ou point de traces, sont la chapelle des dames de l'Annonciation, rue du Petit-Maulévrier, la cour du Palais-de-Justice et un jardin du faubourg Martainville.

—Une Œuvre fondée récemment avec le concours de quelques personnes bienveillantes de l'île St. Louis, et dont le but est « d'exercer un patronage actif sur les enfans employés dans les manufactures, » donne un concert qui sera suivi du tirage d'une loterie dont le produit est destiné à augmenter les ressources de l'Œuvre.

—On dit que le blé échaude par endroits, à cause de la sécheresse et des grandes chaleurs qui le font murir trop tôt.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ALGÉRIE.

—Mgr. l'évêque d'Alger vient d'adresser une lettre pastorale au clergé et aux fidèles de son diocèse. Le prélat oppose l'ancienne civilisation chrétienne de l'Afrique à la barbarie dans laquelle l'islamisme l'a plongé, et dont le christianisme vient la retirer aujourd'hui. Il annonce ensuite qu'il publiera bientôt, sous le titre de *Gloire de l'Eglise d'Afrique*, un livre qui révélera son antique splendeur.

« Une bouche auguste, ajoute-t-il, l'a dit, aux applaudissemens de la France entière : « l'Algérie est désormais française ; » nous ajouterons, nous : « l'Algérie est désormais chrétienne. » Ce n'est pas pour la rendre à la piraterie que la France l'a conquise à la pointe de l'épée, qu'elle y envoie tour à tour l'élite de ses bataillons, qu'elle place à leur tête la fleur de ses généraux, qu'elle y verse et ses trésors et son sang. Elle saura bien maintenir et défendre sa conquête ; l'Algérie est devenue un des fleurons de sa vieille couronne, et malheur à quiconque essaierait de la détacher de son front ! De même, N. T. C. F., et que dis-je, de même !... Dieu n'a pas fait renaitre le soleil de la foi sur la vieille terre de Cyprien pour la faire rentrer bientôt dans la nuit. Il n'a pas ouvert à l'Evangile toutes les portes de la Barbarie pour l'en chasser après quelques tentatives d'acclimatation. Les reliques d'Augustin n'auront point fait sur nos autels une rentrée triomphale pour être rejetées, le lendemain, sur la rivage orthodoxe qui les avait si religieusement gardées. O sainte Eglise romaine ! te voilà rentrée pour jamais dans cet antique domaine de ton apostolat ; tu as reconquis, pour ne plus l'abandonner, cette plage féconde ; pour toujours ton labarum flottera sur le front de ses basiliques, à la main de ses évêques et sur la poitrine de ses enfans : *Resurgens non moritur*.

« Toutefois, ne nous abusons pas, N. T. C. F., et ne prenons pas pour d'irréfragables réalités ces douces espérances. Si l'avenir religieux de notre immense diocèse est assuré, c'est à des conditions imprescriptibles, et que le doigt de Dieu lui-même a écrites aux Livres saints. Voulons nous conserver et immortaliser, en Afrique, le règne de la foi, et par la foi celui de la civilisation ? Prêtons à cette foi le triple serment de l'honorer, de la pratiquer, de la propager. »

On a osé dire à la Chambre des Pairs qu'il ne faut pas que le clergé de l'Algérie évangélise les Arabes. Voici comment Mgr. Pavy répond à cette iocroyable parole :

« Il nous est impossible de croire et de nous taire ; impossible de tenir enchaîné le verbe de Dieu ; impossible de ne pas appeler sur tout homme venant au monde la lumière du Dieu vivant ; impossible de ne pas évangéliser à tous. Celui qui est la voie, la vérité et la vie ; impossible de ne pas montrer aux âmes le chemin du ciel, de ne pas allumer sur les montagnes le flambeau de la sainte doctrine ; impossible de laisser périr de sang froid des âmes pour qui Jésus-Christ est mort, et auxquelles il a préparé comme à vous-mêmes une immortelle couronne. Certes, par la sagesse et la prudence de nos démarches, et par notre patience à attendre les tems que le Père céleste a mis en réserve dans sa puitsonne, nous saurons bien concilier la modération avec le zèle religieux ; notre cœur d'évêque saura se contenter de prier lorsque

notre main ne trouvera rien à moissonner. Dieu nous garde d'entraînement non moins périlleux pour l'Eglise elle-même que pour la sécurité du pays ! Mais, qu'on le sache bien, si nous ne pouvons vous sauver tous, habitans de l'Algérie, notre droit et notre devoir sont d'appartenir à tous, d'être prêt à répondre à tous, de vous aimer et de vous bénir tous, sans distinction de nom, de pays, de race et de croyance. Ce droit, nous aimerions mieux périr que d'y être un seul jour infidèle. »

Il n'y aura qu'une voix parmi les catholiques pour applaudir à ce langage.

WURTEMBERG.

—La population catholique d'Allemagne se montre toujours également admirable dans les manifestations de sa foi, et plus elle est insultée par les mille organes de l'hérésie et de l'impunité, plus elle saisit avec empressement toutes les occasions que lui fournissent les solennités de son culte, de prouver qu'elle ne le cède en rien à ses pieux ancêtres.

Il existait en Souabe une ancienne abbaye de Bénédictins où se conservait un reliquaire de cristal, renfermant une goutte du précieux sang de Jésus-Christ, dont l'authenticité est constatée par des documens si incontestables, que l'on rend à cette sainte relique les mêmes honneurs extérieurs qu'au Saint-Sacrement. Cette abbaye, tombée aux domaines du royaume de Wurtemberg, a été transformée en une simple paroisse, héritière de la précieuse relique du monastère de Weingarten.

Le jour de l'Ascension est, de toute antiquité, consacré à la vénération de la relique. Dès la veille il y eut, cette année-ci, une si grande affluence des catholiques du pays, que le plus grand nombre se vit obligé de bivouaquer autour de la ville. Une multitude d'ecclésiastiques des environs s'y étaient également rendus pour entendre les confessions du peuple fidèle et pour lui distribuer le pain eucharistique. Les milices bourgeoises de quatre villes voisines étaient venues avec leurs musiques militaires, se réunir à celle d'Altorf. Il fallut donner à la procession un développement de deux lieues dans la campagne, car plus de 50,000 pèlerins étrangers étaient accourus de la province pour prendre part à la solennité. Ce qui l'a rendue plus remarquable encore, c'est le profond recueillement de ce bon peuple de Souabe dont la tenue fut si régulière, que malgré toute absence de police, aucun accident, ni même le moindre désordre n'est venu troubler cette belle fête.

Ami de la Religion.

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

—Le comité nommé pour recevoir les secours destinés aux incendiés du village de Laprairie accuse avec reconnaissance les différens dons ci-dessous :

De Son Honneur le Maire de Montréal, 3 quarts de lard et 160 pains.
De B. H. Lemoine, eruyer, 40 quarts de fleur et 11 quintaux de biscuit.
D'un habitant de Boucherville, 8 minots de pois et 2 minots du blé d'Inde.
De Messire Marcoux, curé du Sault St. Louis, 3 quarts de fleur et 25.
De M. George De Lorimier du Sault St. Louis, 50 pains.
De M. Groonier, 50 pains.
De Frs. Barbeau, écriv., de St. Constant, 50 pains.
De M. Frs. Surprenant de St. Philippe, 18 lbs. beurre et 18 pains.
De Messieurs White et Cie, de Montréal 12 douzaines de pots de fer blanc.
Des révérendes dames Religieuses de l'Hôpital Général de Montréal, 16 quarts de fleur, 5 couples de canards, 1 matelas, 3 oreillers de plumes, 4 couvertes de laine, 4 paires de draps, 2 serviettes, 12 tasses d'oreillers, 11 couvre-pieds, 43 coiffes, 16 bonnets de coton, 70 mouchoirs, 14 jupons de coton et indienne, 34 robes pour enfans, 17 tabliers de coton, 2 robes de laine, 3 gilets, et 3 paires de pantalons.
De W. D. Lindsay, écriv., agent de la compagnie du chemin de fer, 128.

Par ordre,

ALFRED GARIÉPY.

Secrétaire.

Laprairie, 17 août 1846.

Accident.—Un double malheur est arrivé à la Longue Pointe, jeudi le 6 courant ; un enfant âgé de 4 ans, s'amusa à jouer sur le bord du fleuve, lorsque s'avançant trop loin, il tomba à l'eau ; son grand père qui était près de cet endroit courut aussitôt pour l'en retirer, mais il tomba lui-même à l'eau et ils se noyèrent tous deux. Ce respectable citoyen se nommait Jox. Boudreau de Graveline, était âgé de 61 ans ; et généralement estimé de ses coparoissons ; son corps a été retrouvé.

Pont de la Rivière Godefroi.—Nous voyons par une annonce du secrétaire du bureau des travaux publics dans les journaux de cette ville, qu'il sera reçu jusqu'au 25 du mois courant, des soumissions pour la construction d'un pont sur la Rivière Godefroi, dans le comté de Nicolet. L'ouvrage devra être complet au 1er juin 1847. Les plans et devis peuvent être vus chez M. H. F. Hughes, à Trois-Rivières. Nous sommes heureux de voir que les améliorations dans ce comté pour la confection desquelles M. Méthot a obtenu, à ce que nous croyons, £14 à £15 000 dans la première session, du présent parlement, sont enfin en chantier ; nous espérons que le bureau fera aussi commencer sous peu le pont projeté sur la Rivière Nicolet, qui se fait attendre depuis si longtems.

Idem.

—Un jeune enfant de 12 ans, du nom de Renaud, s'est noyé vendredi dans le fleuve au pied de la rue St. Ignace, faubourg Québec.

Idem.

—Un Irlandais, communément appelé « Sin » fut tué mardi, dans les car-

rières près du pont Lachapelle, par une pierre qui lui tomba sur la tête et lui fractura le crâne.

Idem.
—Un nommé John Rowan, de la Rivière Catineaux, 80 milles plus haut que Bytown, a été amené ces jours derniers à la prison pour avoir tué son beau-frère, du nom de Patrick Grogan. Ils étaient tous deux dans le bois : le prisonnier qui croyait son fusil chargé à poudre, tira sur l'autre pour l'effrayer, mais malheureusement le fusil contenait deux balles qui traversèrent la tête de l'infortuné Grogan. Ces deux hommes étaient liés d'une amitié très-étroite.

Idem.
Maçons et tailleurs de pierre.—Le contracteur des travaux du gouvernement au Cap Diamant, à Québec, demande 50 à 100 maçons et tailleurs de pierre auxquels il offre neuf francs par jour, s'ils sont bons travailleurs. *Idem.*

—Un M. Dupont de Québec, étudiant en droit, s'est noyé jeudi soir. Il était allé faire un tour en chaloupe avec quelques amis, et en débarquant, la main lui ayant glissé sur le quai, il plongea tête première dans l'eau. Un de ses compagnons, un M. Fournier plus généreux que prudent plongea après lui, et Dupont le saisissant l'entraîna avec lui. Heureusement que Fournier eut la présence d'esprit d'élever le bras, et ses amis le saisirent et le tirèrent hors de l'eau, Dupont ayant lâché prise. L'infortuné jeune homme ne fut retrouvé que dix minutes plus tard ; mais la vie n'y était plus. *Aurore.*

Manière de faire pousser de bonne herbe sous les arbres.—En répandant du nitrate de Soda sous les arbres, une petite quantité, par un temps d'ondées, il croît une superbe verdure dont le bétail est très friand. Ce pâturage est même préféré à tous les autres par les animaux. *Idem.*

—Le gouvernement Impérial a envoyé par la dernière maille, £5000 aux incendiés de Terre-neuve. *Idem.*

—L'Examinateur dit qu'il y a beaucoup de difficulté dans le Haut-Canada pour se procurer des journaliers. Des champs de grain sont devenus trop mûrs, faute de journaliers pour faire la récolte. *Idem.*

—Nous avons le plaisir d'annoncer l'arrivée dans cette ville de M. Théophile Hamel, jeune artiste canadien, qui après avoir étudié six années avec M. Plamondon, avoir pratiqué pendant environ deux ans à Québec, et s'être occupé pendant trois années entières à visiter les villes artistiques de l'Europe, telles que Rome, Florence, Paris, etc., et y avoir pendant tout ce temps étudié les tableaux des grands maîtres, revient dans son pays, pour recevoir l'appui et l'encouragement de ses concitoyens. Il y a tout lieu d'espérer que M. Hamel s'établira à Québec, bien qu'il ait été invité de se fixer à Montréal. Plus nous aurons d'artistes ici, mieux ce sera pour les beaux arts dont ils aideront à répandre le goût dans notre société, et qui conséquemment leur profiteront à eux-mêmes. *Journal de Québ.*

ANGLETERRE.

—La chambre des communes, dans la séance du 3, a délivré des writs électoraux pour la réélection des membres appelés à faire partie du nouveau cabinet.

M. O'Connell a présenté une pétition de M. Brodigan, qui est relative à des violences commises à Jérusalem sur les catholiques, le Vendredi-Saint. Il demande que des représentations soient faites à la Porte, et que la sûreté des voyageurs anglais soit garantie.

Chambre des communes.—Séance du 16 juillet.—Les travaux des chambres ont peu d'importance depuis la retraite du ministre Peel. La séance de la chambre des communes de jeudi, a été néanmoins remarquable par le discours de lord John Russell, chef du nouveau cabinet, qui a exposé la marche que le gouvernement se propose de suivre à l'égard de plusieurs projets qui se trouvent soumis aux délibérations de la chambre. Voici les principaux :

Lundi prochain, il soumettra à la chambre le plan du gouvernement sur le régime à adopter pour les sucres.

Quant aux projets qui regardent l'Irlande, il pense que le bill concernant la compensation à accorder aux services est trop compliqué et il informe la chambre que le nouveau ministre désire l'examiner avec attention.

M. T. Duncombe se plaint de la manière peu explicite avec laquelle lord John Russell a exposé ses principes.

Lord John Russell répond à l'accusation qu'il pensait que sa vie politique depuis 30 ans devait répondre de ses opinions. Que cependant il consentait à formuler ses intentions et celles de ses collègues sur les affaires d'Irlande.

Elles peuvent se résumer pas ces mots : L'Irlande doit jouir des mêmes franchises religieuses et politiques que l'Angleterre.

Sir G. Grey développe ensuite la marche que le gouvernement se propose d'adopter concernant le bill de transport des pauvres qui est le sujet d'une discussion.

ÉTATS-UNIS.

Washington, 5 août au soir.—Le bruit court que le président a envoyé au Sénat un message pour lui demander son avis sur l'opportunité d'une ouverture pacifique au gouvernement Mexicain. M. Slidell était de retour à Washington et il sera probablement chargé de cette mission, si le Sénat la conseille.

Sénat.—Le sénat a discuté et adopté successivement un bill pour l'admission du territoire du Wisconsin comme état dans l'Union, le bill des allocations civiles et diplomatiques avec divers amendemens, et le bill des allocations pour l'entretien de l'académie de West-Point.

NOUVELLE-ZÉLANDE.

—Des avis de la Nouvelle-Zélande annoncent que les Anglais ont pris d'assaut, le 11 janvier, après une vive canonnade, le *pah* (village fortifié)

occupé par les chefs indigènes Kowiti et Heki. Le gouverneur Grey a offert ensuite une amnistie que tous ont acceptée, sauf Hiki.

PENSIONNAT DE JEUNES DEMOISELLES

TENU PAR

LES RELIGIEUSES DU SACRÉ-CŒUR.

ST. VINCENT DE PAUL, (ILE JESUS),

District de Montréal.

CET établissement renferme dans son plan d'éducation tout ce qui peut former les jeunes personnes aux vertus et aux connaissances convenables à leur sexe. La nourriture est saine et abondante. Rien n'est négligé de ce qui peut contribuer à entretenir ou à améliorer la santé, et à donner l'habitude de l'ordre, de la propreté et de la bonne tenue. En maladie, on leur prodigue des soins assidus, et la vigilance est continuelle en tous temps et en tous lieux.

Le spacieux terrain appartenant au couvent, offre aux élèves les plus agréables promenades, comme le plus salutaire exercice.

ENSEIGNEMENT.

Le cours d'instruction renferme la Lecture, l'Écriture, la Grammaire française, la Grammaire anglaise, l'Histoire ancienne et l'Histoire moderne, la Chronologie, la Mythologie, la Littérature, la Logique, la Géographie ancienne et la moderne, l'Usage des Globes, les Éléments d'Astronomie, d'Histoire Naturelle, de Philosophie Naturelle, de Chimie, de Botanique ; l'Economie domestique, l'Ouvrage à l'aiguille en tous genres.

L'Allemand, l'Italien et l'Espagnol seront enseignés si les parens le désirent ; mais les leçons en seront payées en sus de la pension, ainsi que celles de Musique, de Dessin, de Peinture, etc.

CONDITIONS DE LA PENSION.

Pension, - - - - -	£25 0	} Payable par quartier et tous jours en avance
Papier, plumes, livres, etc. - - - - -	2 10	
Blanchissage, - - - - -	2 10	

Les ports de lettres, les soins du médecin sont à la charge des parens. Aucune déduction ne sera faite quand une élève sera retirée du pensionnat avant l'expiration de son quartier, à moins que sa sortie ne soit motivée sur des raisons graves.

TROUSSEAU.

Les élèves ne seront tenues à porter l'uniforme que les Mercredis et les Dimanches. L'uniformité d'été est en Mousseline rose peinte. En hiver l'uniformité est en Mérinos vert un peu foncé.

En entrant chaque élève doit apporter :

Deux robes de chaque uniforme.

Une idem blanche.

Huit changes au moins de linge.

Quatre couvertures de laine.

Un voile en bobinet fleuri blanc.

Un voile idem idem noir.

Un matelas.

Une paillasse.

Un oreiller.

Trois paires de draps.

Un couteau.

Une fourchette.

Deux cuillers, une grande et une petite, } en argent.

Un goblet.

Une boîte à ouvrage.

Une idem à toilette.

REMARQUES.

Toutes les élèves sont obligées de se conformer au Culte Public de la maison, mais aucune influence n'est exercée sur leurs principes religieux.

Tous les six mois, on envoie aux parens des élèves un rapport de la conduite, des progrès et de la santé des élèves.

Afin de ne pas apporter d'interruption dans les classes, les élèves ne recevront de visites que le Mercredi. Il n'y aura que les pères, mères, frères, sœurs, oncles, tantes et ceux qui auront une autorisation spéciale des parens ou des tuteurs qui seront admis.

Il y aura une vacance annuelle qui durera environ quatre semaines, les élèves seront libres de passer ce temps ou chez leurs parens ou dans l'institution.

Aucune pensionnaire ne sera admise pour moins de trois mois.

Toutes les lettres adressées aux élèves devront être affranchies.

Les parens ou les tuteurs résidant à une certaine distance sont priés de vouloir bien désigner soit à Montréal, soit à St. Vincent, une personne chargée de liquider les comptes et de recevoir les jeunes personnes, en cas que leur sortie soit déterminée par quelque circonstance particulière.

Nota. Les parens sont priés de prendre dans l'institution, un échantillon pour les robes et les voiles d'uniforme, avant de les acheter.

PROSPECTUS

DU Collège de St. Jean, Fordham, Comté de West Chester, New-York.

CET établissement est situé près du village de Fordham, à onze milles de New-York et à trois de Harlem. Il possède à la fois les avantages d'un air salubre, de la tranquillité nécessaire à l'étude et d'une campagne pittoresque. Le chemin de fer de White Plains passe le long de la belle pelouse qui s'étend devant le Collège, et permet d'y arriver en tout temps ; les équipages particuliers peuvent aussi s'y rendre par la route de Harlem et de West Farms.

De vastes batimens, d'une construction élégante, sont entourés de promenades, de terrasses et de jardins qui forment le premier plan d'une belle ferme où, les jours de congé, les élèves peuvent se livrer à tous les exercices nécessaires à leur âge.

Le public sait déjà que Mgr. l'Evêque de New-York, a confié cet établissement aux PP. de la Compagnie de Jésus. Leur intention cependant est de ne rien changer aux principes qui ont présidé à sa fondation, et qui ont produit sa prospérité actuelle. Seulement, le nombre des professeurs sera augmenté considérablement, sans entraîner toutefois un renouvellement de la Faculté.

Les parens, qui honoreront le Collège de leur confiance, peuvent être persuadés que leurs enfans recevront, sous le rapport physique, tous les soins que demande leur âge. Les plus jeunes surtout seront l'objet d'une attention particulière. Des Frères, formés à cet emploi par l'expérience de toute leur vie, en seront spécialement chargés.

Le gouvernement continuera à être doux et paternel, sans rien relâcher toutefois de la discipline actuellement en vigueur. Aucun élève ne peut sortir du Collège sans être accompagné par un professeur ou un prêtre.

Ceux dont les parens résident à New-York, pourront aller les visiter une fois par trimestre, à moins que des raisons spéciales ne nécessitent une sortie extraordinaire.

Le cours d'instruction comprend l'Hébreu, le Grec, le Latin, l'Anglais, et le Français, avec toutes les branches accessoires d'une bonne éducation. Le cours de Mathématiques est complet et accompagné de l'étude de la Philosophie, de la Physique, et de la Chimie.

La langue anglaise est la seule en usage dans les récréations ; mais, les élèves d'origine française trouveront dans la société d'un certain nombre des nouveaux professeurs une occasion de ne point oublier leur langue maternelle. Un cours spécial de littérature française sera enseigné dans le Collège.

L'Allemand et l'Espagnol s'y enseignent aussi ; mais ainsi que pour la musique et le dessin, les honoraires des maîtres sont à la charge des élèves. L'année scolaire commence le 1^{er} lundi de Septembre, et se termine à la mi-Juillet par une distribution solennelle des prix.

PRIX DE LA PENSION, ETC.

Pension et blanchissage, payables d'avance par semestre. . . . \$200
Honoraires du médecin. . . . 3

Les élèves peuvent se procurer dans la maison les livres classiques, le papier, les plumes et l'encre, ou les faire venir de New-York à leurs frais, s'ils le désirent. Une règle expresse défend d'introduire dans la maison aucun livre qui n'ait été examiné par le Président ou le Préfet des classes.

Le trousseau de chaque élève, à son entrée, doit se composer de trois habillemens d'été et trois d'hiver, six chemises au moins, six paires de bas, six mouchoirs de poche, six serviettes, trois paires de souliers ou de bottes, un chapeau, un paletot ou un manteau.

Chaque élève doit être aussi pourvu d'une timbale et d'un couvert d'argent. Le Collège ne fait point d'avances pour habillemens, à moins qu'une somme équivalente n'ait été déposée entre les mains de l'économiste.

On désire que les parens lui remettent aussi l'argent qu'ils destinent aux menus-plaisirs de leur enfant, pour leur être distribué chaque semaine.

Les parens des élèves qui viennent des pays étrangers ou d'une distance de plus de 500 milles, doivent avoir des correspondances à New-York ou dans le voisinage.

On leur fera parvenir à la fin de chaque semestre un rapport sur les progrès, la bonne conduite et la santé de leurs enfans.

Les lettres doivent être adressées to the President of St. John's College, Fordham, New-York.

AUG. J. THEBAUD, S. J.

22 Juillet 1846.

PHARMACIE CENTRALE, (RUE ST. PAUL, No. 69.)

Vis-à-vis J. Roy, Ecr., marchand sur cette rue.

Dépôt Général de Médicamens Français à Patente, Produits chimiques, Parfumeries fines, etc. etc. Consultation des Maladies.

DR. PICAULT,

22 juin.

Ancien Élève des Hôpitaux de Paris.

AVIS.

ON demande pour la paroisse de St. Edouard un INSTITUTEUR pour l'Ecole-Mo-dèle et la place de Maître Chantre. S'adresser à M. PERRAULT curé du lieu.

A VENDRE, par le Soussigné, au Sault-au-Récollet, MADRIERS, PLANCHES, bois de colombage de toute qualité, de 12 pieds de longueur.

BASILE PICHÉ.

AVIS AUX MM. DU CLERGE.

LE Soussigné informe les MM. du Clergé, qu'il vient de recevoir de Paris, un grand nombre d'articles pour ornemens d'Eglise, et qui, joint à son fonds, en fait le meilleur assortiment en ce genre qu'on ait eu dans le pays. On trouve chez lui une très grande variété de VINS FRANÇAIS tous d'un choix bien particulier. Le soussigné ayant profité d'une occasion très favorable pour se procurer ces effets à très bas prix, il pourra les vendre aux prix les plus réduits, ayant en vue d'épuiser son Stock au plutôt.

JOSEPH ROY.

PHARMACIE.

Corn des Rues Notre-Dame et St. Denis.

MARCELLIN COTÉ ET CIE., ont l'honneur d'informer les habitans de Montréal et des environs, qu'ils ont ouvert une PHARMACIE et un MAGASIN de DROGUES au coin des Rues Notre-Dame et St. Denis, (directement vis-à-vis l'Hôtel Donaganu,) où ils offrent à ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage, un assortiment général de

DROGUES, PREPARATIONS CHIMIQUES,

MEDICINES PATENTEES,
PARFUMERIE, INSTRUMENS DE CHIRURGIE,
ETC., ETC., ETC.

M. Coté et Cie., ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont constamment en main un assortiment étendu de Boîtes de Médicines Homœopathiques, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSENTHAL, Praticien Homœopathe, Montréal.—AUSI.—Une quantité de célèbres MACHINES ELECTRO-MAGNETIQUES de SHERWOOD.
Le Dr. Côté a son bureau voisin de la Pharmacie où il a l'intention d'exercer sa profession.

N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine.
Montréal, 10 Juillet 1846.

ATELIER DE RELIEUR.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

REMERCIENT sincèrement les MM. du Clergé et le public en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les préviennent qu'ils ont transféré leur atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue Ste. Thérèse à quelque pas de leur an-

—ET—
Ils ont l'honneur de prévenir les MM. du Clergé, les Marchands, les Instituteurs et autres qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Livres d'Ecoles à l'usage des Frères de la Doctrine Chrétienne et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—AUSI—
Ils sont prêts à exécuter toutes Reliures de Livres suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un Partage des Ouvrages.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 24 juin 1845.

ORNEMENS NOUVEAUX.

POUR LA RETRAITE PASTORALE.

LE Soussigné recorra sans faute, pour la retraite Pastorale, un assortiment complet d'Articles d'Eglise, qu'il soumettra dans toute leur fraîcheur, à la bienveillante inspection de MM. les Curés du Diocèse.

J. C. ROBILLARD, 81, Cedar Street,
New-York.

STATUES RELIGIEUSES OU CLASSIQUES.

CHRIST DE 5 PIEDS 10 POUCES DE HAUTEUR.

En plâtre ou carton-pierre.

LE Soussigné fournira sur ordre et à bas prix, la plupart des statues religieuses et classiques connues, soit en blanc, dorées, ou en couleurs naturelles. Il se chargera surtout d'expédier en Canada, des statues de Christ (crucifixion) de 5 pieds 10 pouces de hauteur, blanches, ou en couleurs naturelles. Ces Christs dont tous les membres seront en fer recouvert de plâtre, auront plus de solidité, de beauté, et de perfection que le bois même.

Pour éviter des frais inutiles, de transport, les croix de grandes dimensions seront faites à Montréal, et le tout livré en ordre parfait et sous la direction d'un artiste.

Pour Ornemens d'Eglises, s'adresser chez les Sœurs Grises.

J. C. ROBILLARD,

81, Cedar Street,
New-York.

ORGUES ET CLOCHES D'EGLISES

A MOITIÉ PRIX.

DANS un but de perfectionnement d'architecture et de choix de localités, on vient de démolir à New-York, plusieurs églises dont les dimensions ne convenaient plus à l'accroissement de la ville.

Les diverses fabriques de ces mêmes églises sont destinées de rendre à grands sacrifices, des Orgues et des Cloches qui quoique d'une grande valeur, ne peuvent cependant plus (pour cause de mode), faire partie de nouvelles constructions.

Le soussigné, se chargera de faire ces précieuses acquisitions, pour MM. les Curés qui voudront bien l'en charger.

Pour Ornemens d'Eglises, s'adresser chez les Sœurs Grises.

J. C. ROBILLARD,

81, Cedar Street,
New-York.

AGENCE D'ORNEMENS ET OBJETS D'EGLISE.

A MONTRÉAL, CHEZ LES SŒURS GRIS (HOPITAL-GÉNÉRAL.)
A QUÉBEC, " MM. J. ET O. CREMAZIE, RUE STE. FAMILLE
A NEW-YORK, " J. C. ROBILLARD,

ON VIENT DE RECEVOIR à l'Hôpital-Général de cette ville, un bel assortiment d'ETOFFES D'EGLISE, dont la fraîcheur, la variété, le bon goût et les bas prix écrits ne peuvent manquer de mériter l'approbation générale du clergé.

Cette nouvelle importation se compose de DAMAS de toutes couleurs, BROCHÉS EN OR ET ARGENT FIN, dans les goûts les plus récents, CROIX DE CHASSEES, à relief, en grande valeur, et variétés de dessins.

GARNITURES DE CHAPES, enrichies de symboles gracieux.
BANDES DE DALMATIQUES, appareillant les chasubles et les chapes.
ETOFFES PASTORALES, en drap d'or et damas variés.

Le tout accompagné d'un assortiment complet de GALONET et de FRANCS EN OR ARGENT et soie de divers dessins et qualités.

—DEPLUS—

Quelques Echarpes de Bénédiction du Tris-St. Sacrement, (avec gloire au centre) confectionnées en France.

—AUSI—

une Chape et deux Dalmatiques en drap d'argent gaufré, et richement brochées en revers à relief.

EN S'ADRESSANT A L'HOPITAL-GÉNÉRAL, MM. les Curés rencontreront une Garantie irréusable, de la qualité et de la valeur des articles qu'ils auront choisis; et de plus, (s'ils le désirent), l'avantage de confier aux Dames de cet Etablissement, des ornemens qu'elles confectionneront d'une manière plus gracieuse et plus solide qu'on ne le fait à Paris même.

Les objets en Bronze, or ou argent ne seront importés que sur commandes, et livrés par le même, dans leur fraîcheur et la nouveauté de leurs dessins.

J. C. ROBILLARD,

Agent pour Ornemens et Objets d'Eglise.

NOUVEAU TESTAMENT.

A VENDRE AU BUREAU DES MÉLANGES.

L'ÉDITION du NOUVEAU TESTAMENT publiée avec l'approbation de Mgr. l'Archevêque de Québec.

PIANOS ORGUES MELODIUMS.

LE Soussigné arrivant maint nant de France, a l'honneur de prévenir les Messieurs du Clergé qu'il a été nommé Agent, pour le Canada, par la MAISON ALEXANDRE DE PARIS, pour la Vente des PIANOS-ORGUES-MELODIUMS, lesquels peuvent être très bien adoptés pour les Eglises, ayant le même son que les Orgues ordinaires, et le prix étant plus à la portée de toutes les fabriques. Deux de ces Orgues arrivent dans quelques jours dans l'Indus et pourront être examinés.

LOUIS DE LAGRAVE,
Rue St. François Xavier.

26 mai.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et cinq PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois; Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois, avant l'expiration de leur abonnement.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s	6d.
Chaque insertion subséquente,		7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	4d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

MM. Fabre et Leprohon, libraires. . . . Montréal.
D. Martineau, prêtre, vicaire. . . . Québec.
Fr. Pilote, Directeur du Collège . . . Ste. Anne.
Val. Guillet, écrivain. . . . Trois Rivières

Propriété de JOS. M. BELLENGER, Prêtre: ÉDITEUR.
IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET JOS. CHAPLEAU.